



# Appel Mondial

pour l'inclusion du Droit à la Ville comme la pierre angulaire du Nouvel Agenda Urbain

Nous, les habitants, les citoyens et les organisations soussignés, demandons aux gouvernements nationaux et à toutes les parties intéressées impliquées dans le processus de préparation d'Habitat III de soutenir **le Droit à la Ville comme un concept fondamental du Nouvel Agenda Urbain.**

**Le Droit à la Ville est le résultat d'une création collective depuis la base, de décennies, qui signifie le droit de tous les habitants, présent et futur, temporaire et permanent, d'utiliser, occuper et produire des villes, des villages et des colonies justes, inclusifs et durables, considérés comme un bien commun essentiel à une vie pleine et décente.**

**Nous exhortons les dirigeants mondiaux à s'engager à une définition solide du Droit à la Ville** qui comprenne une économie inclusive, des politiques fondées sur les droits humains et la durabilité de l'environnement, une plus grande participation politique, une citoyenneté inclusive sans discrimination, l'égalité des sexes, la diversité culturelle et des espaces publics de qualité. En outre, cet engagement doit englober non seulement les zones urbaines, mais tous les établissements humains, depuis les grandes régions métropolitaines, jusqu'aux villes, agglomérations, villages et localités rurales.

Malgré les engagements obtenus à Habitat II à Istanbul, 1996, **la situation de nos villes s'est fortement détériorée au cours des deux dernières décennies** en raison des politiques erronées qui ont favorisé la compétitivité et la spéculation des villes plutôt que de promouvoir leur fonction sociale. L'Habitat III rassemblera à nouveau tous les gouvernements nationaux pour discuter d'un agenda mondial pour le développement urbain et les établissements humains pour les 20 prochaines années. Cela représente une opportunité majeure pour **les dirigeants mondiaux de prendre des mesures pour obtenir des villes paisibles, justes, inclusives et durables en reconnaissant comme il se doit le Droit à la Ville comme un nouveau paradigme dans le Nouvel Agenda Urbain.**

Le Droit à la Ville converge avec les notions traditionnelles de droits humains, car il oblige les autorités à reconnaître **que les inégalités spatiales dans nos villes entravent la réalisation des droits humains, l'atteinte des objectifs de développement durable et les engagements au Programme pour l'Habitat.** Par conséquent, l'inclusion du Droit à la Ville, compris comme une dimension territoriale et intégrale des Droits de Humains dans le Nouvel Agenda Urbain, **servira de tremplin pour les citoyens du monde entier dans leur lutte pour de**

Plateforme Global pour le Droit à la Ville



**meilleurs établissements humains pour tous.** Ceci est particulièrement important pour les groupes de population qui sont marginalisés et dans les situations les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées, les personnes âgées, les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants, les minorités, les peuples autochtones, les enfants et les sans abri. En outre, le Droit à la Ville favorise une ville de l'égalité des sexes qui adopte toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la discrimination sous toutes ses formes contre les femmes, les hommes et les personnes LGBT en termes politiques, sociaux, économiques et culturels; une ville qui adopte les mesures nécessaires pour permettre à toutes les femmes de s'affirmer et d'assurer leur plein épanouissement, afin de leur garantir l'égalité dans l'exercice et le respect des droits humains fondamentaux, et une vie sans violence dans les espaces publics et privés.

**Nous sommes convaincus que la mobilisation mondiale est la clé pour que le Droit à la Ville devienne un des piliers de la vision du Nouvel Agenda Urbain et une feuille de route pour la mise en œuvre de tous les mécanismes nécessaires à l'exécution, le suivi et le contrôle, y compris des débats multipartites de haut niveau dans le système des Nations Unies et des autorités locales. Les dirigeants du monde doivent s'engager maintenant à rendre nos villages et nos villes plus inclusifs, équitables, démocratiques, sûrs et durables pour tous.**

### **Droits Humains et Droit à la Ville pour tous!**

*Plateforme Global pour le Droit à la Ville*

ActionAid;	Réseau Intercontinental de
Alliance Internationale des Habitants	Promotion de l'Économie Sociale et
(AIH) ;	Solidaire (RIPESS);
Fundación Avina;	Institut Polis;
Commission Inclusion Sociale,	Shack Slum Dwellers International
Démocratie Participative et Droits	(SDI);
Humains de Cités et Gouvernements	TECHO;
Locaux Unis (CIDH - CGLU);	Réseau International des Partenariats
Fonds Mondial pour le	Locaux Solidaires (Urgenci);
Développement des Villes (FMDV);	Cités et Gouvernements Locaux
Coalition Internationale de	Unis (CGLU);
l'Habitat (HIC);	WIEGO – Femmes dans l'Emploi
Commission Huairou;	Informel: Globalisation et
	Organisation.

Plateforme Global pour le Droit à la Ville

